

Hermillus Overlaeti nov. spec.

Egalement voisin de *H. stalianus* par sa coloration, les élytres noirs étant ornés d'une tache, plus ou moins arrondie, orangée à flavescence rougeâtre. Coloration foncière brun très foncé à noirâtre, les pattes brun rougeâtre, avec seulement l'extrémité des fémurs rouge ou flavescence orangée, les fémurs parfois brun noirâtre; ventre brun foncé à noirâtre mais segments 3-6 ou 4-6 du connexivum clairs à la base, le sixième en grande partie. Pronotum et écusson non ponctués, ce dernier à reliefs simplement un peu ridés. Genitalia différents. Antennes à deuxième article long. Long.: 16-17 mm.

Une série d'exemplaires: soit trois mâles et trois femelles du Katanga: Kapanga (OVERLAET), riv. Luelé (ID.), riv. Kaongwesi (ID.), riv. Kapelekese (ID.), Tshibamba (ID.); une femelle de Kindu (Maniema) (P. HENRARD); une femelle de Moto (Ituri) (BURGEON).

Hermillus Maynéi nov. spec.

Coloration générale de l'espèce précédente (*H. nigrotibialis*), mais tibias rouges comme les fémurs et le dernier segment abdominal seul (avec les genitalia) noir; tache de la corie plus orangée. Lobe postérieur du pronotum fortement et assez densément ponctué, les dépressions moins fortement ridées; lobe antérieur à ponctuation rares mais plus nettes; étranglement moins marqué, comme chez *H. stalianus*, dont il diffère, outre par la coloration, par les angles antérieurs du pronotum moins saillants, par le lobe antérieur plus convexe mais moins sculpté, par la dépression médiane du lobe postérieur plus faible. Les genitalia diffèrent également. (Les antennes manquent au type.) Long.: 14 mm.

Une femelle provenant de l'Est du lac Tanganika: Kigoma (MAYNÉ).

Hermillus bicolor DISTANT.

Cette espèce a été décrite dans le genre *Phonergates* et de l'Afrique du Sud: Salisbury. Le Musée de Tervuren la possède du Kasai: Bakwanga (M^{me} M. BEQUAERT) et du Katanga: Jadotville (R.S. ADÉLAÏDE). Mon *H. Hendrickxi* en est voisin.

Notes détachées sur quelques Tachinaires paléarctiques

par Louis MESNIL

Nouvelles espèces de *Rhodogyne* Meigen (1800)

Les *Rhodogyne* MEIGEN 1800 (Syn. *Gymnosoma* MEIGEN 1803) sont particulièrement mal connus des diptérologues, sans doute parce que *R. rotundatum* LINNÉ est commun partout et que les autres espèces lui sont trop semblables pour en être séparées à première vue. La plupart de nos prédécesseurs ont négligé d'analyser ce complexe cependant fort intéressant; ROBINEAU-DESVOIDY lui-même l'a à peine effleuré. Ce n'est guère qu'en 1945 que BROOKS (*Canadian Entomologist*, LXXVII, p. 218) a attiré l'attention dans cette voie par son étude sur les nombreuses formes américaines qui semblent se séparer seulement par l'étude génitale. En 1947, ROHDENDORF, dans un article rédigé en langue russe, sans résumé, a brièvement décrit deux espèces voisines de *R. rotundatum* LINNÉ: *R. clavatum* ROHDENDORF, et *R. desertorum* ROHDENDORF (1).

Dès 1949, nous avons échangé avec M. Claude DUPUIS de Paris une instructive correspondance relative à ces insectes. Notre collègue ayant publié en 1951 un bon travail biologique à cet égard (*Bull. Soc. Zool. France*, LXXVI, pp. 129-137) nous croyons utile de faire connaître, en les précisant, nos anciennes remarques.

1. *Rhodogyne costatum* PANZER.

Espèce probablement rare, redécrite valablement par DUPUIS (cf. *supra*). Aux localités qu'il indique nous ajouterons: Versailles, 23 mai 1945.

(1) Ce travail est peu connu en Europe Occidentale et nous devons sa communication et sa traduction à l'obligeance de M. Cl. DUPUIS.

2. *Rhodogyne clavatum* ROHDENDORF, 1947.

(Recueil des travaux de l'expédition de l'Institut SEVERTZOV sur *Eurygaster integriceps* 2 pp.) Cette espèce est décrite comme étant plus petite que *R. rotundatum* (moins de 6 mm) et de coloration plus claire, les taches abdominales du mâle petites, les soies frontales plus fines, moins nombreuses. Le cerque médian de l'hypopyge mâle est brusquement relevé et renflé à l'apex. Ayant dans ma collection une série de *Rhodogyne* des environs de Cherson (U.R.S.S.), je n'ai eu aucune difficulté à retrouver cette espèce qui me semble propre à la Russie. Pour compléter la description de ROHDENDORF, nous indiquerons que les soies postocellaires sont presque toujours au nombre de deux, la pilosité thoracique très courte et presque couchée surtout dans la région postsuturale, la ponctuation très dense, les soies subapicales du scutellum minuscules. Le scutellum est entièrement traversé par une bande de pruinosité dorée qui se prolonge un peu sur le mesonotum mais ne s'étend jamais le long du bord postérieur de ce dernier au moins chez les femelles. Le coude de m est à peu près équidistant de m-cu et de la marge postérieure de l'aile, les ongles sont étroits, réguliers et non épaissis comme chez *R. rotundatum*. Chez la femelle, les cerques sont petits, longuement triangulaires, garnis de points ombiliqués sur leur moitié interne. Les deux derniers stigmates se trouvent rassemblés sur le sixième tergite, le septième stigmate ayant émigré contre la marge de ce dernier. Le neuvième sternite est en forme de languette trapezoïdale, un peu enroulé. Le huitième sternite est rectangulaire, quatre fois plus large que long. Il est frangé au bord antérieur de longues soies cylindriques aussi longue que la largeur du segment et il porte en outre un second rang de quelques cils au milieu.

3. *Rhodogyne verbekei* n. sp.

Cette nouvelle forme nous paraît assez répandue en Europe. Nous la possédons de l'Yonne, de Châteauroux, du Dauphiné (France), et de Belgique. Tous nos échantillons ont été récoltés entre le 20 juillet et le 15 août. Cette espèce est abondamment distincte de *R. rotundatum* LINNÉ notamment par le cerque du mâle qui est semblable à celui de *R. clavatum* ROHDENDORF, c'est-à-dire cylindrique, digitiforme et recourbé vers l'arrière. Nous sommes convaincu que, dans son travail mentionné plus haut,

Cl. DUPUIS l'a confondue avec *R. clavatum* car les caractères qu'il assigne à tort à cette dernière s'appliquent exactement à notre nouvelle forme, notamment la position des stigmates sur les sixième et septième tergites des femelles.

R. verbekei est voisin de *clavatum*. Même pilosité courte et rare du thorax, mêmes bandes grises assez larges et un peu diffuses sur la partie dorée du mesonotum des mâles, mêmes soies subapicales courtes au scutellum. Cependant, sa taille est plus grande, semblable à celle de *R. rotundatum*, et sa coloration plus sombre. La bande médiane de pruinosité du scutellum est le plus souvent interrompue au milieu, elle s'avance un peu sur le mésonotum et s'étale à droite et à gauche tout le long du bord postérieur de ce dernier. Les parafrontaux sont bien garnis de pilosité noire en dehors des soies frontales, la bande frontale est bien visible jusqu'au vertex et non cachée dans sa moitié supérieure sous une très dense pruinosité dorée. L'examen microscopique donne des caractères beaucoup plus importants et constants surtout pour l'abdomen des femelles. Ici, les cerques sont largement ovales, presque orbiculaires et garnis de spinules dans leur tiers apical. Le neuvième sternite est en forme de V renversé. Les sixième et septième tergites portent chacun un gros stigmate sur leur bord externe. Le huitième sternite est trapézoïdal, trois fois plus large que long, un peu bisinué à son bord antérieur, et n'offrant que quelques poils courts en avant. Chez le mâle, les cerques sont bien plus grands, le pénis semblable.

Longueur 6-7,5 mm. Type femelle de Marchais-Béton (Yonne) récolté le 30 juillet 1941.

4. *Rhodogyne rungsi* n. sp.

Petite espèce de coloration très claire, extrêmement proche de *R. clavatum* ROHDENDORF dont elle possède presque tous les caractères (cf. *supra*). Même pilosité thoracique rase et courte, plus courte encore, mêmes subapicales très brèves au scutellum, même aile, même occiput. Cependant, la bande de pruinosité du scutellum est interrompue au milieu, la dépression en haut de la bande médioccipitale est deux fois plus large que haute et non une fois et demie, les fémurs postérieurs sont pratiquement dépourvus d'épines en dessous. Les caractères anatomiques sont plus précis surtout chez les mâles car, contrairement à *R. clavatum*, *R. rungsi* a le cerque médian triangulaire, plat, non relevé. L'abdomen est

très semblable chez les femelles des deux espèces, nous nous bornerons à mentionner les détails par lesquels elles diffèrent : Le sixième stigmat se trouve dans la membrane intersegmentaire contre le bord du septième tergite chez *R. rungsi*, le huitième sternite est 6 fois plus large que long, bisinué dans son ensemble ; il porte le long de son bord antérieur une longue frange de soies simples.

Longueur 5,5-6,5 mm. Type mâle de Rabat, élevé le 17 août 1946 d'une larve de *Aelia sp.* par Ch. RUNGS. Cotypes : Sef 18 juin 1943 coll. M. VENET, Meknès 30 mai 1948 coll. Ct. BOUSSEAU, Tunisie, élevé le 17 mai 1937 d'une larve de *Aelia sp.* par M. JOURDAN.

5. *Rhodogyne persica* n. sp.

Espèce appartenant au groupe du *R. costatum* PANZER par ses ailes claires un peu jaunies à la base, sa pilosité thoracique assez longue et demi redressée dans la région postsuturale, ses soies scutellaires subapicales médiocres, ses antennes à troisième article 1,5 à 1,6 fois aussi long que le deuxième, son front aussi large que chaque œil vu de dessus chez les femelles, large comme deux tiers chez les mâles, son occiput foncé dans sa moitié supérieure. Enfin, le coude de m est anguleux, presque équidistant de m-cu et de la marge postérieure de l'aile. *R. persica* se reconnaît aussitôt à sa forme allongée et à sa coloration claire. L'abdomen des mâles ne porte qu'une très petite tache noire sur chacun des tergites 3 à 5, celui des femelles offrant des taches arrondies un peu plus grandes. Tout le mesonotum des femelles est parcouru dans son milieu par une bande longitudinale de pruinosité qui traverse aussi le scutellum. Chez les mâles, la bande qui traverse le scutellum va rejoindre largement sur le thorax la pruinosité dorée habituelle. L'hypopyge mâle est très grand et saillant, les cerques se soudent à l'extrémité en un triangle aplati très large et court, les sternites ventraux n'offrent que des poils très fins et rares, peu visibles. Les femelles ont les cerques étroits, triangulaires, à peine visiblement pubescents. Le huitième sternite est 4 fois plus large que long et bordé antérieurement de 6-8 longs cils comme chez *R. clavatum*. Le septième sternite, contrairement à celui des autres espèces est presque aussi long que les précédents, convexe et épais.

Longueur 7 mm. Type de Keredj (Iran) à 40 kilomètres de Téhéran, récolté le 14 avril 1936 par F.M. BRANDT. Cotype femelle de la même localité.

Deux nouvelles *Actia* d'Europe

La première de ces deux formes, que nous appellerons *A. maksymovi* n. sp. du nom de son collecteur, appartient au groupe d'espèces aux ailes ciliées sur les nervures r4+5 et Cu1, ainsi que dans la moitié apicale de r1. La nervure anale n'est pas prolongée jusqu'à la marge de l'aile. La seule *Actia* avec laquelle *A. maksymovi* pourrait être confondue serait *A. nudibasis* STEIN. Nous donnons ci-dessous leurs caractères différentiels les plus saillants :

1. Bande frontale brun-noirâtre toujours plus étroite que chaque parafrontal. Antennes noires, raccourcies, à peine brunies à la base du troisième article, ce dernier élargi, discoïdal, 1,3 fois plus long que large. Chète noir, épaissi aux deux tiers ou trois quarts de la longueur. Faciaux concaves vus de profil. Parafaciaux très rétrécis à mi-hauteur, pas plus larges à ce niveau qu'un quart à un cinquième de la largeur du péristome *A. maksymovi* n. sp.
- Bande frontale jaune-roux, plus large que chaque parafrontal. Antennes très grandes, couvrant toute la face, d'un jaune roussâtre, légèrement bordées de brun contre la marge antérieure du troisième article, ce dernier rectangulaire, 3 fois plus long que large. Chète jaune. Faciaux rectilignes vus de profil. Parafaciaux aussi larges à mi-hauteur que la moitié du péristome *A. nudibasis* STEIN.

Actia maksymovi n. sp.

Tête à dense pruinosité grisâtre. Front 1,2 fois aussi large que chaque œil vu de dessus à bande frontale brun-noir un peu plus étroite que chaque parafrontal, un peu élargie en arrière. Antennes noires. Palpes jaunes à pointe brunâtre. Une soie frontale est implantée sur les parafaciaux, au niveau de l'extrémité du deuxième article antennaire. Péristome large comme le quart du grand diamètre de l'œil. Fulcrum de la trompe long comme le petit diamètre de l'œil. Thorax noir à pruinosité cendrée à peine jaunâtre assez dense montrant en avant les vestiges de deux lignes

noires dorsales longitudinales. Chétotaxie: 3+3 acr, 3+4 dc. Première intralaira postsuturale simple. Deux humérales. Scutellum jaunâtre à l'apex. Ailes hyalines, un peu grises, à nervures brunes. Basicosta brune, Cuillerons d'un gris-brunâtre. Abdomen entièrement noir brillant, offrant à la base de chacun des tergites 3 à 5 une très étroite ceinture de pruinosité blanche bien nette, interrompue dans la région médiodorsale. Pattes noires. Longueur 3-3,5 mm. Type mâle élevé de chenille de *Tmetocera laricana* HEINEMANN, en Haute-Engadine en 1951 (Suisse). Cotype femelle idem. Un mâle et une femelle identiques ont été élevés de la même localité en 1950 de chenilles de *Zeiraphera griseana* HUBNER (Syn. *Semasia diniana* GUÉNÉE) Ces élevages ont été faits par M. Joseph MAKSYMOW.

La seconde *Actia* que nous décrivons appartient au groupe d'espèces dont l'aile n'offre de ciliation qu'entre la base de r4+5 et r—m. La nervure anale est prolongée jusqu'à la marge. Les soies apicales du scutellum sont parallèles ou divergentes, le deuxième tergite abdominal n'a pas de soies médianes. Le tableau suivant permettra de distinguer notre nouvelle forme dénommée *A. Starkei* n. sp. parmi les autres :

1. 4 soies dorsocentrales postsuturales. Antennes occupant toute la face, à troisième article 4 fois plus long que le deuxième. Fulcrum de la trompe long seulement comme la moitié du petit diamètre de l'œil. Scutellum : intervalle entre les 2 soies subapicales plus petit que la distance entre une subapicale et la basale du même côté. Abdomen à deuxième tergite aussi long que le troisième. Aile : m—cu aboutissant bien avant le milieu de la base de R5 (première cellule postérieure) 2
- 3 soies dorsocentrales postsuturales. Antennes raccourcies à troisième article 2,5 fois aussi long que le deuxième. Fulcrum de la trompe aussi long que le petit diamètre de l'œil. Scutellum : intervalle entre les 2 soies subapicales plus grand que la distance qui sépare une subapicale de la basale du même côté. Abdomen : deuxième tergite beaucoup plus court que le troisième. Aile : m—cu aboutissant au milieu de la base de R5 *A. siphonoides* STROBL.
2. Tête à bande frontale 3 fois plus large que chaque parafrontal. Chète antennaire à deuxième article long comme la moitié du troisième. Palpes très étroits, à peine plus épais que le chète

antennaire. Péristome large comme le cinquième du grand diamètre de l'œil, offrant une expansion occipitale prolongée en avant jusqu'aux faciaux. Aile : nervure anale droite, rectiligne *A. brunescens* VILLENEUVE.

- Tête à bande frontale 1,5 fois aussi large que chaque parafrontal. Chète antennaire à deuxième article long comme le sixième du troisième. Palpes élargis, claviformes, presque aussi larges que les tarsi. Péristome sans expansion occipitale, large comme le tiers du grand diamètre de l'œil. Aile : nervure anale courbée, concave vers l'apex de l'aile. Scutellum à soies apicales longues comme le scutellum lui-même . . . *A. starkei* n. sp.

Actia starkei n. sp.

Tête à dense pruinosité jaunâtre. Front 1,5 fois aussi large que chaque œil vu de dessus à bande frontale jaune rougeâtre, 1,5 fois aussi large que chaque parafrontal. Antennes brun-noir à deuxième article jaune ainsi que la base du troisième. Palpes jaunes. Soies ocellaires fortes, en position transverse. Pubescence parafrontale descendant sur le haut des parafaciaux, plus bas que les soies frontales. Thorax d'un gris jaunâtre uniforme montrant seulement en avant de la suture le début de 2 étroites bandes grises longitudinales. Chétotaxie : 3+3 acr, 3+4 dc. Première intralaira postsuturale double. 2 humérales. Scutellum rougeâtre à la pointe. Ailes hyalines à nervures jaunes. Basicosta jaune. Cuillerons d'un blanc-gris un peu jaunâtre. Abdomen noir brunâtre. Les tergites 3 à 5 sont couverts d'une pruinosité blanc-jaunâtre dense à leur bord antérieur et dégradée peu à peu vers l'arrière au point de laisser apparaître plus ou moins nettement la couleur noire foncière le long de leur marge postérieure. Une bande médiodorsale longitudinale noire assez large et un peu diffuse parcourt l'abdomen d'un bout à l'autre. Pattes jaunes à tarsi brun-noir. Fémurs antérieurs un peu rembrunis au côté externe. Fémurs postérieurs un peu brunâtres vers leur extrémité. Longueur 3,5 mm. Type mâle de Hennerstadt (Allemagne) 6 mai 1902. Cotype femelle de la même localité en 1903. Une autre femelle a été trouvée le 31 mai 1934. Toutes ces récoltes ont été faites par le D^r STARKE qui a bien voulu nous faire don de son matériel, ce dont nous le remercions vivement.

Un nouveau *Meigenia* de Mantchourie

Le genre *Meigenia* est particulièrement difficile et ses espèces sont très proches les unes des autres. La forme que nous décrivons ci-dessous semble faire exception et paraît immédiatement reconnaissable.

Meigenia velutina n. sp. (femelle).

Espèce voisine de taille et d'aspect de *Meigenia incana* RONDANI, mais entièrement noire et couverte de pruinosité cendré blanchâtre assez dense. Cette pruinosité occupe entièrement la tête y compris l'occiput. Bande frontale brun-roux plus ou moins noirâtre. Antennes noires à légère pruinosité cendrée surtout sur le deuxième article. Palpes jaunes, un peu rembrunis à la base. Occiput garni de squamules blanchâtres. Mesonotum portant en dessus 5 bandes longitudinales très nettes, d'un noir velouté; les 3 médianes sont très marquées, assez larges et subégales dans la région présuturale, elles se confondent plus ou moins en arrière de la suture. Les latérales sont environ 3 fois plus larges et fortement interrompues. Leur portion antérieure s'étend jusqu'à la base du calus huméral, leur partie postérieure, triangulaire, s'effile vers l'arrière. Flancs du thorax montrant sous un certain jour une bande noirâtre qui occupe les propleures, la moitié antérieure des mésopleures et la corne antérieure des sternopleures. Scutellum à dense pruinosité cendré blanchâtre marqué d'une tache noire sur ses deux cinquièmes basaux. Un reflet noir profond s'étend, de plus, sur chacun de ses côtés. Abdomen à pruinosité blanc-cendré, moirée de gris-fer variée de grandes taches noir peu brillant. Deuxième tergite noir. troisième et quatrième tergites ornés chacun en dessus de 2 grands triangles noirs dont le sommet est orienté vers l'avant, et dont la base s'appuie sur toute la moitié du bord apical de chaque segment. Cinquième tergite noir brunâtre dans sa moitié terminale. Une ligne noire médiodorsale longitudinale assez large et nette parcourt tout l'abdomen d'un bout à l'autre. Face ventrale presque entièrement noir brunâtre, marquée seulement d'un peu de pruinosité cendré-blanchâtre ou jaunâtre contre la base des tergites. Ailes légèrement et uniformément teintées de brun, à nervures brun-roux. Epaulette et basicosta noirs. Cuillerons d'un blanc un peu gris, à peine brunis au côté externe, frangés de cils

blancs. Balanciers d'un rouge acajou brillant. Pattes noires à pulvilles cendré blanchâtre.

Front au vertex large comme trois cinquièmes de chaque œil vu de dessus. Bande frontale régulièrement élargie vers l'avant, un peu plus large que chaque parafrontal. Face à peine plus longue que le front, le péristome un peu plus court que la face. Verticale interne longue comme la moitié du grand diamètre de l'œil, verticale externe fine, moitié plus courte. 2 orbitaires internes fines, l'antérieure un peu plus courte. Soies ocellaires ténues, assez courtes. 2 postocellaires, 1 postverticale de chaque côté. Cils postoculaires médiocres. Occiput peu convexe, offrant une ligne régulière de microchètes noirs en arrière des cils postoculaires. 6 soies frontales fines, croisées vers l'avant. 2 d'entre elles descendent sur les parafaciaux, l'inférieure insérée au niveau de l'extrémité du deuxième article antennaire. 2 orbitaires externes. Pubescence parafrontale noire très fine, assez éparse, descendant sur les parafaciaux un peu plus bas que les soies frontales. Face peu excavée, à fond plat, 1,7 fois plus haute que large entre les deux grandes vibrisses, ces dernières fortes, insérées un peu au-dessus du niveau du rebord buccal. Faciaux un peu concaves, visibles de profil dans leur moitié inférieure et portant seulement 3-4 fines vibrisses pendantes jusqu'au quart de leur hauteur. Parafaciaux bien rétrécis vers le bas, à peine aussi larges à mi-hauteur que le troisième article antennaire. Antennes longues, couvrant les sept huitièmes de la face, leur troisième article anguleux en avant de son extrémité, 3 fois plus long que le deuxième. Chète assez long, finement pubescent, légèrement épaissi dans son tiers basal, ses premiers articles très courts. Péristome court, presque aussi large que le quart du grand diamètre de l'œil, entièrement occupé par l'expansion occipitale. Celle-ci est couverte de poils noirs très fins, denses, assez courts. 3-4 soies péristomales assez fortes. Bouche vue de dessous 1,7 fois aussi longue que large, sensiblement aussi large que chaque côté du péristome. Trompe courte à grands labelles. Palpes assez gros, claviformes, assez densément couverts de longs cils noirs. Yeux assez velus.

Thorax à prosternum et propleures ciliés, barrette nue. Déclivité infrasquamale avec une touffe de microchètes. Stigmates postérieurs du thorax petits. Chétotaxie: 3+2 acr, 3+3 dc, 1+3 ia, 3 supraalaires, la préalaire courte. 4 humérales, 2 post-humérales, 1 présuturale, 2 notopleurales, 1 substigmaticale,

1 longue et fine préstigmaticale, 1 forte ptéropleurale, 4 st (2+2), 4-5 fines hypopleurales. Scutellum petit, subtriangulaire, peu convexe, à pilosité dressée courte et rare. Intervalle entre les 2 soies subapicales égalant quatre cinquièmes de la distance entre une subapicale et la basale du même côté. Soie latérale simple, fine. Préapicales médiocres. Apicales fines, paraissant divergentes. Postscutellum gros.

Abdomen large, peu convexe, conique à son extrémité postérieure; les tergites 3, 4 et 5 sont d'égale longueur. 2 soies marginales médianes aux deuxième et troisième tergites, 2 soies discales à chacun des troisième et quatrième. Cinquième tergite offrant un rang de soies discales.

Aile longue, assez étroite, sans épine costale distincte. 4-5 cils très fins, serrés, à la base de $r_4 + 5$ dessus et dessous. Deuxième segment costal égal au quatrième, moitié plus court que le troisième. Coude de m un peu obtus, arrondi, 1,5 fois plus éloigné de l'extrémité de m que de m—cu, 2 fois plus éloigné de m—cu que de la marge postérieure de l'aile. Transverse apicale presque droite.

Pattes courtes à tarse sensiblement aussi longs que les tibias. Tibias antérieurs offrant 1 soie postérieure. Tibias médians portant 1 soie antéro-dorsale bien isolée, 2 postérieures et 1 interne. Tibias postérieurs à frange antéro-dorsale peu dense, assez régulière, avec 1 très forte soie intercalée; 1 soie postéro-dorsale et trois cils, trois cils internes. Longueur du corps: 5 mm.

Type de Mantchourie: Charbin, 15-IX-1941, coll. V.N. ALIN. Déposé au Staat. Museum für Naturkunde, Stuttgart.

Commonwealth Institute of Biological Control
European Laboratory, Feldmeilen (Suisse).

Note sur quelques déterminants de la ponte chez RHAGOLETIS CERASI L. (Dipt. Trypetidæ)

par J. BERNARD

Les femelles de *Rhagoletis cerasi* L. sont susceptibles de pondre sur d'autres fruits que les cerises, même si leurs œufs n'y éclosent pas, ou si les larves ne parviennent pas à achever leur développement; c'est le cas de *Prunus padus* et de *Mahonia aquifolium*.

D'autre part, ainsi qu'il ressort des observations de plusieurs auteurs, les cerises vertes ou à moitié mûres, portent beaucoup plus de pontes que les cerises mûres de couleur rouge. Ces dernières sont surtout couvertes de piqûres nutritives ainsi que le montre le tableau 1, qui donne les résultats de l'expérience suivante. Six femelles et quelques mâles ont été placés dans un vase de lampe tempête en présence de six cerises de trois types différents (2 rouges, 2 jaunes à demi-mûres et 2 vertes). L'élevage fût maintenu en insectarium à l'abri du soleil aux conditions extérieures de température pendant deux semaines, les cerises étant remplacées chaque jour et le nombre d'altérations compté sur chaque lot.

Tableau 1

	Période du 14-17/VI 1950		Période du 19-24/VI 1950		Total	
	pontes	piqûres	pontes	piqûres	pontes	piqûres
Fruits verts . . .	24	20	36	27	60	47
Fruits jaunes . . .	26	46	46	46	72	92
Fruits rouges . . .	12	103	13	252	25	335

Ce préférendum nettement marqué peut avoir diverses causes: un chimiotactisme, un phototactisme ou, éventuellement, une sensibilité à la nature physique du substrat.

Chimiotactisme. — Le chimiotactisme semble devoir être écarté, car des femelles de *R. cerasi* pondent sur des cerises complètement